

CERTIFICAT « QUALIOPI » délivré à

Nom ou raison sociale : **AUTO ECOLE DE SAINT ROM**

Numéro d'enregistrement au répertoire SIREN : **510 250 731**

N° d'agrément de l'établissement principal : **E 24 069 0026 0**

N° de déclaration d'activité : **82 691 190 169**

Adresse : **Chemin de Chatillon-ZI de Verenay**

Code postal : **69420** Ville : **AMPUIS**

Autres établissements (rattachés au numéro de SIREN) labellisé(s) et concerné(s) par la certification Qualiopi. :

| Raison sociale | N° d'agrément | Enseigne | Adresse |
|--|-----------------|------------------------------|--------------------------------|
| AUTO ECOLE DE SAINT ROM AESR AMPUIS | E 14 038 0019 0 | Agence Saint Charles-Ponsard | 20 rue du Collège-38200 VIENNE |

Catégorie d'action concernée par la présente certification : action de formation mentionnée au 1^{er} alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère chargé de la sécurité routière

Référence au programme de certification : guide du référentiel national qualité

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du **22/07/2025** au **14/01/2028** sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Son périmètre est restreint et concerne l'enseignement de la conduite.

Ce certificat doit faire l'objet d'un affichage dans les locaux et sur le site internet.

En cas de réclamation, adresser le formulaire disponible sur le site www.securite-routiere.gouv.fr à l'adresse : prefenseignementde laconduite@rhone.gouv.fr et à sigalement-label-dsr@interieur.gouv.fr

Fait à Lyon, le 22/07/2025

La préfète du Rhône

Pour la préfète,
La cheffe de la section
réglementation routière


Cécile DAFFIX



PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture
Direction de la Sécurité et de la Protection Civile
Bureau des Polices Administratives
Affaire suivie par CD
Tél : 04.72.61.61.61
Courriel : pref-enseignementdelaconduite@rhone.gouv.fr

Lyon, le 23 juillet 2025

Monsieur,

Vous avez reçu un avis favorable pour la demande de renouvellement du label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" pour votre établissement d'enseignement de la conduite, dénommé AUTO ECOLE DE SAINT ROM n° d'agrément E 24 069 0026 0, et situé Chemin de Chatillon, 69420 AMPUIS.

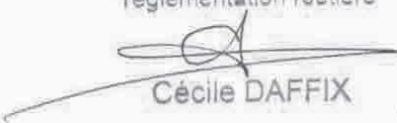
Votre établissement secondaire situé dans l'Isère est également labellisé.

En conséquence, vous trouverez ci-joint le certificat qualiopi (signé par le préfet, uniquement, vous n'avez pas à le signer), valable du 22 juillet 2025 au 14 janvier 2028.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Préfète,

Pour la préfète,
La cheffe de la section
réglementation routière


Cécile DAFFIX

AUTO ECOLE DE SAINT ROM
à l'attention de M Jean-Pierre BONOMO
Chemin de Chatillon-ZI de Verenay
69420 AMPUIS